

ACTUALITES DES CCI D'OCCITANIE

Développer une culture de la prévention dans les TPE-PME de la région, avec le soutien financier de la DIRECCTE Occitanie

Cette action s'inscrit dans le cadre du PRST 2016-2020 qui vise à développer une véritable culture de la prévention et insiste sur la nécessité de bien informer et sensibiliser les entreprises sur la prévention des risques professionnels.

Dans ce cadre il est prévu d'organiser sur 2020 :

- **4 réunions d'information** au sein des réseaux QSE et clubs RH des CCI,
Thèmes envisagés : Prévention et maintien dans l'emploi du personnel du fait de son état de santé, Vieillesse active, Les maladies chroniques évolutives, Egalité Homme-Femme.
- **6 webinaires sur des thématiques santé-sécurité** (diffusion en Occitanie),
Thèmes envisagés : Egalité Homme – Femme ; Maintien dans l'emploi du personnel en situation de handicap ; Le suivi du plan d'action EvRP ; Le CSE quelles attributions en matière de santé et sécurité ? ; Les RPS ; Conduites addictives et situations de travail ; L'accueil de nouveaux salariés – Comment structurer l'accueil des salariés et s'assurer de la bonne transmission de la politique Santé
- **6 ateliers participatifs.**
Une demi-journée pour gagner en autonomie : Atelier collectif permettant d'acquérir d'une méthodologie et/ ou des d'outils pour approfondir les connaissances vues en atelier / webinaire

Il est également prévu la réalisation de **pré-diagnostics** « santé-sécurité » en entreprise, lesquels permettent de :

- Faire un point sur la situation de l'entreprise en matière de santé et sécurité au travail
- Dégager les points forts et un premier plan d'actions avec des axes d'amélioration à mettre en place
- Accompagner l'entreprise dans la mise en place des actions

Pour plus d'information :

- Contactez votre conseiller CCI
- Consultez le site internet de votre CCI ou l'agenda de vos lettres mensuelles pour connaître les dates des réunions d'information et le programme des webinaires



PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL
OCCITANIE
2016 - 2020



Légende des pictogrammes thématiques



Environnement



Energie



Sécurité



Qualité



Développement Durable

ACTUALITES REGIONALES



Pour sa deuxième édition à Perpignan, Le MONDE NOUVEAU prône une « planète bleue plus verte »

Le Monde Nouveau est un rendez-vous citoyen de 4 jours qui aura lieu du 26 au 29 mars 2020 à Perpignan, où seront abordées les questions de transitions écologiques, de transitions énergétiques, et beaucoup de solutions concrètes pour rendre notre planète bleue plus verte. Plus de 7 200 personnes se sont déplacées en 2019 pour le lancement du « MONDE NOUVEAU », un forum inédit qui a pour vocation de poser les jalons d'une société innovante et responsable. La version 2020 qui comptera un jour supplémentaire espère en rassembler 10 000. Durant quatre jours, de multiples débats se dérouleront sur des enjeux de plus en plus urgents et sur des solutions déjà existantes. Il s'agit d'un événement hybride, tout à la fois B to B et B to C, où la programmation s'articule autour de 6 grandes thématiques.

[Plus d'informations](#)

Retour sur le "Safe Water Summit", un sommet pour agir sur la qualité de l'eau et la santé de l'homme

« Safe Water Summit, un sommet pour agir » s'est tenu le 18 novembre à Toulouse. Organisé par l'Agence de l'Aau Adour-Garonne et le Comité de bassin avec l'appui du Conseil scientifique et de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie, ce sommet ouvert au public a réuni 700 participants d'horizons variés : scientifiques, élus, industriels, gestionnaires de l'eau, représentants du monde associatif.

[Plus d'informations](#)

Lafarge Holcim et l'ADEME inaugurent un nouvel atelier de valorisation de déchets à Port-la-Nouvelle

Lafarge Holcim, leader mondial des matériaux et solutions de construction, vient de mettre en service une nouvelle ligne de valorisation de déchets solides broyés dans sa cimenterie de Port-la-Nouvelle. Avec cet investissement, l'industriel vise un taux de substitution des énergies fossiles de 90 % pour l'alimentation en énergie de son four.

[Plus d'informations](#)

NERVURES (65) met au point une voile pour tracter les cargos de la marine marchande et expose à l'Elysée

Nervures, une entreprise basée à Soulom, dans les Hautes-Pyrénées, est spécialisée dans la fabrication de voiles de parapente, de vol libre et d'autres sports aériens. L'entreprise était jusque-là habituée à confectionner environ 300 voiles par an dans ses locaux.

Dans le cadre d'un partenariat avec AIRSEAS, une start-up dans le giron d'Airbus, l'entreprise va être chargée de la conception des voiles de 250 m² à 1 000 m² qui tracteront bientôt les cargos de 100 à 200 mètres de long pour leur économiser du fuel.

Grâce à ce projet, l'entreprise pyrénéenne a été sélectionnée pour participer à La Grande Exposition du Fabriqué en France qui a eu lieu au Palais de l'Elysée les 18 et 19 janvier dernier.

[Plus d'informations](#)

À Toulouse, la consigne des bouteilles en verre renaît avec Consign'up

Réutiliser les bouteilles en verre plutôt que de les recycler ? C'est ce que propose Consign'up. Cette association toulousaine souhaite remettre au goût du jour la consigne, une technique utilisée jusqu'à la fin des années 90 qui consiste à rapporter ses bouteilles en verre au magasin au lieu de les jeter.

Consign'up travaille ainsi avec vingt points de vente à Toulouse et sa périphérie et une vingtaine de producteurs installées dans le Tarn, le Gers, les Hautes-Pyrénées, etc.

[Plus d'informations](#)

Toulouse : Uwinbike, l'application mobile pour calculer les indemnités kilométriques vélo

La part des déplacements en bicyclette est de 3 % en France, contre 10% en Allemagne ou 27% aux Pays Bas. A Toulouse, un ingénieur en aéronautique a conçu Uwinbike, une application mobile pour comptabiliser les trajets. Cette appli gratuite pour les cyclistes permet d'éditer et de transmettre un justificatif à son entreprise pour prétendre à l'Indemnités Kilométrique Vélo de 400 euros maximum par an (Loi d'Orientation des Mobilités - "Forfait Mobilité Durable" voté le 12 juin 2019).

Plus d'informations

Montpellier s'affirme comme un pôle international de l'eau

Base du nouveau Centre international Unesco sur l'eau et de la fédération France Water Team, le territoire montpelliérain abrite une concentration de chercheurs, formations et entreprises experts sur l'eau, ressource vitale pour l'homme et la planète.

Plus d'informations



En Occitanie, l'ADEME se mobilise pour le développement des énergies renouvelables

A l'horizon 2050, la Région Occitanie a pour ambition de devenir la première « Région à Energie Positive » d'Europe (REPOS). Pour atteindre cet objectif, les énergies renouvelables sont au cœur de la démarche : la consommation d'énergie devra diminuer de 40% et la production d'EnR devra être multipliée par 3 d'ici 2050.

Dans ce contexte, le développement de la chaleur renouvelable et de récupération constitue la priorité de l'ADEME Occitanie : bois énergie, solaire thermique, géothermie, biogaz, récupération de chaleur fatale, réseaux de chaleur et de froid, en zone urbaine ou rurale, alimentés par des énergies renouvelables.

Ainsi, la Direction régionale de l'ADEME accompagne – techniquement et financièrement (via le Fonds Chaleur) – les projets de chaleur renouvelable, en s'assurant de la qualité des installations.

En 2019, l'ADEME Occitanie a accompagné la réalisation de 66 projets d'installations de production d'énergies renouvelables, pour un montant d'aide de 13,75 M€, via le Fonds Chaleur : 22 projets en biomasse, 19 en géothermie, 6 en méthanisation, 11 projets de réseaux de chaleur, 3 en solaire thermique et 5 projets de récupération de chaleur fatale.

Plus d'informations

La 9^e édition des Chiffres clés de l'énergie en Occitanie est parue

Les Chiffres Clés de l'Energie en Occitanie - édition 2019 est une publication de l'Observatoire régional de l'énergie Occitanie. Elle dresse un état des lieux synthétique de la situation énergétique régionale.

Cette nouvelle édition indique notamment que la consommation d'énergie finale en Occitanie est restée constante entre 2016 et 2017, autour de 127 TWh. Après deux années à la hausse, cette stabilité s'explique en partie par un léger repli des besoins énergétiques dans le secteur résidentiel et une demande stable dans le secteur des transports.

Plus d'informations

« Cap Occitanie » créée par Cap Vert Energie et l'AREC Occitanie pour codévelopper des projets d'EnR locales

Créée en marge du Forum des énergies renouvelables EnerGaïa le 11 décembre dernier à Montpellier, ce partenariat inédit en France, vise à répondre aux besoins énergétiques et environnementaux de la région Occitanie. Il prévoit en effet le développement de près de 35 projets d'EnR dans la région pour une puissance cible globale de 250 MWc. Son objectif est ainsi d'accélérer le développement de la production d'énergie renouvelable en Occitanie et de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la Région à Energie Positive.

Plus d'informations

Rapprochement Phenix Batteries-SNAM Groupe (Aveyron) et Sirea (Tarn) : pour une solution de stockage compétitive en autoconsommation

L'année se termine sur les chapeaux de roues pour l'entreprise tarnaise Sirea et la nouvelle filiale de la société aveyronnaise SNAM Groupe active dans le secteur du recyclage des batteries : Phenix Batteries. Les deux entreprises exposaient conjointement au très attendu forum EnerGaïa, au sein du pavillon DERBI, pour présenter leurs dernières solutions dédiées à l'efficacité et au stockage de l'énergie pour le résidentiel et semi-industriel.

Plus d'informations

Appel d'Offres « Autoconsommation » : 69 lauréats pour la 6^{ème} période

Elisabeth Borne a dévoilé les 69 lauréats de la sixième période de l'AO « autoconsommation » pour un volume de puissance de 25 MWc. Ces lauréats sont des installations de production d'électricité solaire photovoltaïque. 64 % de ces projets sont situés sur des toitures, 25 % sur des ombrières de parking et le reste des projets prévoient à la fois une implantation sur bâtiment et ombrière. Parmi eux, 9 se situent en Occitanie.

Plus d'informations

Reservoir Sun/Tucoenergie : une offre d'autoconsommation (< 36kWc) sur petites toitures des entreprises et collectivités

Réservoir Sun et Tucoenergie ont conçu une offre novatrice sur le marché de l'autoconsommation :

- une entreprise ou une collectivité loue auprès de Réservoir Sun une centrale de 36 kWc en autoconsommation installée par Tucoenergie
- la location d'un montant fixe a une durée de 12 ou 20 ans
- à son terme, la centrale est cédée pour 1 € au locataire.

Cette offre s'adresse aux entreprises, aux industriels ainsi qu'aux collectivités (mairie, église, salle de sport...) ayant une consommation en journée d'environ 100 MWh/an et une surface disponible de 200 m².

[Plus d'informations](#)

AUDE : ENGIE lance son premier PPA Greenfield 1 solaire dans l'Aude

La production électrique du parc solaire photovoltaïque de Fanjeaux (Aude) sera exclusivement dédiée aux clients collectivités, tertiaires et industriels d'ENGIE engagés dans la transition Zéro Carbone. La construction de ce parc sera lancée en 2020 pour une première fourniture prévue en juin 2021.

[Plus d'informations](#)

GARD : Enedis a identifié six premières zones propices à des expérimentations sur les flexibilités locales, dont une prêt d'Alès

Dans la foulée de la publication de sa feuille de route sur les flexibilités locales, le gestionnaire du réseau de distribution Enedis a publié une carte des zones d'opportunités. Dans ces zones, les solutions de flexibilité permettraient de réduire les congestions de réseau et d'éviter ou de retarder des investissements. Enedis souhaite y déployer des expérimentations de flexibilités locales. Le gestionnaire de réseau « invite tout client, raccordé au réseau de distribution d'électricité ou avec un projet de raccordement sur les zones d'opportunités identifiées, à déclarer les flexibilités qu'il est prêt à proposer ».

Parmi ces zones, une est située autour d'Alès dans le Gard, dont les besoins sont estimés jusqu'à 5 MW, tout au long de la journée. L'expérimentation pourrait être réalisée du 1^{er} novembre 2020 au 1^{er} avril 2021.

[Plus d'informations](#)

Démarche participative pour la construction d'une usine à énergie positive à Pujaudran (32)

Le siège social d'Aerem, à Pujaudran (32), est une usine à énergie positive, livrée fin 2018. Cette société, organisée en SCOP, propose des solutions à dominante mécanique pour les industries de l'aéronautique, du spatial et du pharmaceutique. Pour définir des aménagements et une enveloppe du bâtiment à partir des besoins réels, l'agence d'architecture a co & éco-conçue cette usine avec et pour la SCOP Aerem. Ce bâtiment, de 3 800 m² destiné à accueillir jusqu'à 80 personnes, est le fruit de 4 années de travail pour un coût total de 5 000 000 € HT.

Ce projet est basé sur 5 valeurs fondamentales : l'espace, la contribution de tous, la relation client, le développement durable et écologique et le bien-être au travail.

[Plus d'informations](#)

HERAULT : Sirius Solar Industry veut conquérir l'Hexagone avec ses chauffe-eaux solaires

Tournée vers l'outremer depuis sa création en 2013, la PME de Lavérune veut aujourd'hui conquérir l'Hexagone avec ses chauffe-eaux solaires. En très forte croissance, elle va aussi ouvrir une filiale au Maroc fin 2019.

[Plus d'informations](#)

Transport maritime décarboné : SOPER (34) mise sur Zéphyr & Borée

La holding SOPER, créée à Montpellier par Jean-Michel Germa, vient d'entrer au capital de la start-up nantaise Zéphyr & Borée. Une opération qui confirme sa stratégie : développer des solutions de décarbonation du transport maritime.

[Plus d'informations](#)

Éolien flottant en mer : Engie Green opte pour des éoliennes plus puissantes

L'un des trois projets de ferme-pilote d'éolien flottant offshore, EFGL porté par Engie Green, vient de modifier son calibrage : il passe de 4 à 3 éoliennes seulement. Dotées d'une technologie plus récente mais aussi plus puissantes (10 MW au lieu de 2), elles permettront de monter la production d'électricité de la ferme-pilote de 25 à 30 MW.

[Plus d'informations](#)

Tisséo se met à l'électricité avec une nouvelle navette vers l'aéroport de Toulouse-Blagnac

Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs ont inauguré la première ligne électrique du réseau, ce lundi 16 décembre. Elle dessert l'aéroport Toulouse-Blagnac depuis le centre-ville en passant par Matabiau, Jean-Jaurès ou encore Compans-Caffarelli.

[Plus d'informations](#)



L'Index de l'égalité professionnelle femmes - hommes : échéance au 1er mars 2020

Toutes les entreprises de 50 salariés et plus doivent au plus tard le 1er mars de chaque année : calculer leur Index, le publier sur leur site internet et transmettre les résultats obtenus à leur Comité Economique et Social (CSE) et à l'administration du travail.

L'Index est un outil qui met en évidence les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, et il permet ainsi à l'entreprise d'adopter les mesures adéquates pour y remédier.

L'Index est composé de 4 ou 5 indicateurs (selon l'effectif de l'entreprise) et chacun est noté sur un nombre de points.

L'Index est noté sur 100 et sa note finale correspond à l'addition des points obtenus pour chaque indicateur (le seuil minimal à atteindre est de 75 points sur 100). [Plus d'informations](#)

Tout un dispositif d'accompagnement a été mis en place par le ministère du Travail, avec notamment des stages gratuits pour aider les entreprises dans le calcul de leur Index et/ou la définition des mesures de correction en cas de note inférieure à 75/100. La DIRECCTE Occitanie vous accompagne : de nombreux stages sont organisés sur toute la région. [Plus d'informations](#)

Découvrez le plan d'action de la Région Occitanie pour un territoire « sans perturbateurs endocriniens ».

Les perturbateurs endocriniens sont considérés par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une menace mondiale. Ils sont présents partout dans notre vie quotidienne : emballages plastiques alimentaires, certains produits cosmétiques, revêtements de sol, canettes et boîtes de conserves, etc. Parce qu'il s'agit d'un sujet majeur de santé publique, pour le bien-être et les conditions de vie des populations d'aujourd'hui et de demain, la Région Occitanie vient de prendre 10 engagements articulés autour de 3 axes :

- Améliorer la connaissance scientifique et la diffuser largement, en informant les divers publics, dont les futurs professionnel(le)s de santé et en travail social,
- Déployer une politique d'achats exemplaire responsable,
- Intégrer pleinement les enjeux des perturbateurs endocriniens dans les politiques publiques menées par la Région.

[Plus d'informations](#)

Entreprendre autrement : Avizeo, une entreprise Happy At Work

Avizeo, entreprise montpelliéraine de conseil informatique, s'est transformée en 2016 en société coopérative et participative (SCOP). Le bien-être au travail est l'une des valeurs fortes de cette entreprise labellisée Happy At Work en 2017.

[Plus d'informations](#)



Avec EcoBatival, le Sicoval veut créer une synergie autour de l'éco-construction

Le Sicoval va créer une plateforme réunissant éco-construction, numérique et économie circulaire. Un lieu unique qui doit permettre de répondre aux exigences de la transition énergétique et écologique dans le secteur du bâtiment.

[Plus d'informations](#)

Ethiquable (32) s'offre une chocolaterie bio à 15 millions d'euros pour Noël

La coopérative gersoise de commerce équitable investit 15 millions d'euros dans la première chocolaterie industrielle française dédiée exclusivement au cacao équitable et biologique. Elle ouvrira à Fleurance au printemps 2021 et emploiera une 20^{ème} de personnes. Les tablettes de chocolat seront vendues dans la grande distribution.

[Plus d'informations](#)

BIOTENTIK (34) : La pause bio & locale en entreprise

Biotentik, épicerie en ligne de produits bios sans additifs et basée à Fabrègues (34), lance 2 nouveaux services : le service de livraison en entreprise et le drive zéro déchet, pour les entreprises montpelliéraines ou des alentours.

[Plus d'informations](#)

Avec « l'étui à savon », le studio PILAG confirme son engagement responsable

Conçu pour la marque André Vicente (34), ce porte-savon sans plastique et durable contribue à réduire l'usage des flacons jetables. Le studio de design PILAG (Montpellier) confirme ainsi son leitmotiv historique pour des projets responsables et éthiques.

[Plus d'informations](#)

Téléphones reconditionnés : la PME Smaart lance un grand ramassage

La PME de l'Hérault lance une collecte massive de smartphones qui dorment parfois dans nos tiroirs. Une démarche aussi écologique que stratégique.

[Plus d'informations](#)

Pionnier du jeu nature, Bioviva a su trouver son public

Née en 1995 de la volonté de son fondateur d'éduquer les jeunes générations à l'environnement par le jeu, l'entreprise montpelliéraine connaît un succès fulgurant avec 1, 3 millions de jeux produits cette année. Ses produits sont locaux et éco-conçus.

[Plus d'informations](#)

À Béziers, ils ont installé des poules et un potager sur le toit de leur entreprise !

Mobilier recyclé, mur végétal, potager et poules sur le toit... À Béziers, l'agence de conseil en développement durable Primum non nocere a transformé ses locaux en laboratoire expérimental. Dans l'ancien garage réhabilité, du vert partout, et des idées pour l'entreprise du futur.

[Plus d'informations](#)

Le Toulousain Longtime veut lutter contre l'obsolescence programmée en Europe

Le label créé en 2018 par une Scop toulousaine vient de certifier deux marques pour trois de leurs produits : l'aspirateur Rowenta Silence Force R064 de la marque Seb et des détecteurs de métaux Deus et ORX du groupe haut-garonnais XPlorer. Ils portent désormais le logo, reconnaissable à son symbole de l'infini, en magasin et sur internet. Longtime prévoit d'atteindre les 50 produits d'ici fin 2021. Les initiatives du même type fleurissent chez les distributeurs. Mais la Scop, leader sur ce marché malgré sa petite taille, met en garde : « Un label suppose l'existence d'un cahier des charges et l'audit d'un organisme indépendant ». C'est le cas chez Longtime avec un cahier des charges de 41 critères et un contrôle indépendant par l'Apave et Ecocert.

[Plus d'informations](#)

Toulouse : Authentic Material recycle les matières nobles de l'industrie du luxe

L'entreprise toulousaine a développé des procédés de recyclage des chutes de matières nobles comme le cuir, le bois ou la corne, en les transformant en matériaux recomposés ou en composites pour les maisons de luxe. Elle lève 1, 5 millions d'euros avec Bpifrance et Cuir Invest pour construire une unité de fabrication.

[Plus d'informations](#)



Conférence à Toulouse – Découvrez le nouveau modèle EFQM

Le groupe AFNOR et ses partenaires, dont la CCI Toulouse, organisent une conférence le 31 mars à Toulouse pour présenter le nouveau Modèle EFQM. Une occasion à saisir si vous cherchez une méthode pour améliorer votre performance, réussir les projets de transformation, ou impulser une nouvelle dynamique dans vos démarches QSE ou RSE.

[Plus d'informations](#)

EN BREF



L'Office français de la biodiversité : un nouvel opérateur pour protéger et restaurer la biodiversité

[Plus d'informations](#)

Certificats d'économies d'énergie : un nouveau programme pour massifier le covoiturage dans les territoires

[Plus d'informations](#)

Avec son vélo deux places, la start-up française Pony veut inventer un nouveau modèle pour la micromobilité

[Plus d'information](#)

Innovation : Le vélo électrique Ufeel se recharge en pédalant

[Plus d'informations](#)

COP25 : un accord sans ambition pour la planète

[Plus d'informations](#)

Climat : de grandes entreprises mondiales s'alignent avec l'Accord de Paris

[Plus d'informations](#)

Finance durable : un accord européen est trouvé sur la classification des activités vertes

[Plus d'informations](#)

Textile : un affichage environnemental et social bientôt imposé ?

[Plus d'informations](#)

Vos idées vertes, la plateforme pour proposer des solutions locales

[Plus d'informations](#)



France : des possibles tensions sur l'approvisionnement électrique en 2022-2023

[Plus d'informations](#)

Énergies renouvelables : comment les entreprises les intègrent désormais dans leur stratégie

[Plus d'informations](#)

L'ADEME publie un guide pour les porteurs de projet photovoltaïque sur bâtiment

[Plus d'informations](#)

Enerfox booste l'autoconsommation professionnelle en pilotant les activités professionnelles en fonction du soleil

[Plus d'informations](#)

Geothermies.fr, le site pour comprendre et développer les géothermies

[Plus d'informations](#)

Volterres présente sa solution de traçabilité en temps réel des EnR grâce à la blockchain

[Plus d'informations](#)

Formation à l'efficacité énergétique pour les responsables financiers et les directeurs de site

[Plus d'informations](#)

Une première en France : une banque, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, signe un PPA pour réduire son empreinte carbone

[Plus d'informations](#)

La Plateforme Verte publie un guide de négociation et de rédaction d'un Corporate Power Purchase Agreement

[Plus d'informations](#)

Les demandes d'ARENH pour 2020

[Plus d'informations](#)

Le « Green Deal » européen, « nouvelle stratégie de croissance » de l'Union européenne

[Plus d'informations](#)

Offres d'électricité verte : Greenpeace publie un nouveau classement

[Plus d'informations](#)

Les députés votent une aide fiscale en faveur du chauffage des serres

[Plus d'informations](#)



REACH et la maîtrise du risque chimique : un bilan positif, un outil à améliorer

[Plus d'informations](#)

RSE : un guide pour accompagner les entreprises dans l'application de la loi Pacte

[Plus d'informations](#)

Réforme : un CACES® plus professionnel

[Plus d'informations](#)

La prévention se fait une place dans les CSE

[Plus d'informations](#)

Combattre le sexisme et le harcèlement en entreprise grâce à la réalité virtuelle

[Plus d'informations](#)

Charge mentale : le mal du siècle ?

[Plus d'informations](#)

Ce que coûte le "présentisme" aux entreprises

[Plus d'informations](#)

Droit à la déconnexion : comment le mettre en œuvre dans l'entreprise ?

[Plus d'informations](#)

Programme de recherche en santé au travail : les appels à projets sont lancés

[Plus d'informations](#)



AMI "développer des dispositifs performants de réemploi d'emballages en verre"

[Plus d'informations](#)

PERFECTO 2020 : Amélioration de la performance environnementale des produits et des modèles économiques

[Plus d'informations](#)

Greenflex souhaite créer un outil d'autodiagnostic RSE pour les PME et recherche leurs avis

[Plus d'informations](#)

Achats responsables : les 5 étapes pour démarrer une démarche

[Plus d'informations](#)

Le Made in France et le local boostent la consommation responsable

[Plus d'information](#)

L'association Halte à l'obsolescence programmée porte plainte contre Amazon

[Plus d'informations](#)

L'ADEME lance une nouvelle campagne de mobilisation pour l'allongement de la durée de vie des objets

[Plus d'informations](#)

AGENDA

> Evénements du mois

Lundi 3 février

Stage Index égalité hommes-femmes

Perpignan (66)

[Informations et inscription](#)

Mercredi 5 février

Stage Index égalité hommes-femmes

Albi (82)

[Informations et inscription](#)

Jeudi 6 février

Webinaire TPE&PME gagnantes sur tous les coûts

Webinaire – 8h30-9h

[Information et inscription](#)

Vendredi 7 février

Stage Index égalité hommes-femmes

Montauban (82)

[Informations et inscription](#)

Mardi 11 février

Stage Index égalité hommes-femmes

Carcassonne (11)

[Informations et inscription](#)

Mercredi 12 février

Stage Index égalité hommes-femmes

Rodez (12)

[Informations et inscription](#)

Mardi 4 février

Stage Index égalité hommes-femmes

Foix (09)

[Informations et inscription](#)

Jeudi 6 février

Stage Index égalité hommes-femmes

Auch (32)

[Informations et inscription](#)



Jeudi 6 février

**La rénovation des bâtiments tertiaires -
Réglementation et retours d'expérience**

CCI Occitanie, Blagnac (31)

[Programme et Inscription](#)

Lundi 10 février

Stage Index égalité hommes-femmes

Cahors (46)

[Informations et inscription](#)

Mardi 11 février

Réussir sa démarche d'éco-conception

Webinaire – 11h30-12h15

[Informations et inscription](#)

Jeudi 13 février

Stage Index égalité hommes-femmes

Mende (48)

[Informations et inscription](#)

Vendredi 14 février

Stage Index égalité hommes-femmes
Nîmes (30)
[Informations et inscription](#)

Mardi 25 février

Stage Index égalité hommes-femmes
Tarbes (65)
[Informations et inscription](#)



Jeudi 27 février

Atelier SEIRICH Niveau 2
9h30 à 12h00
CCI du Tarn, site de Castres
[Informations et inscription](#)



Mardi 25 février

Réunion d'information Prix Qualité Occitanie
CCI Tarbes – 16h-18h
[Informations et inscription](#)



Mardi 25 février

**La rénovation des bâtiments tertiaires -
Réglementation et retours d'expérience**
CCI Hérault, Mauguio (34)
[Programme et Inscription](#)

>> A venir



17 et 18 mars

Formation Référent Environnement
Module 1 de la formation EnVol
CCI Hérault, Mauguio (34)
[Programme et Inscription](#)

24 au 26 mars

**Journée Recherche Innovation biogaz et
méthanisation**
Hôtel Mercure Centre Compans de Toulouse.
[Programme et inscription](#)



24, 25 et 26 mars

**Formation certifiante « Ecoconception de service
Numérique »**
CCI Toulouse Haute-Garonne, Toulouse (31)
[Programme et inscription](#)

26 au 29 mars

Le Monde Nouveau
Perpignan (66)
[Programme et inscription](#)



31 mars et 1^{er} avril

Formation à la labélisation environnementale EnVol
(Module 2 de la formation EnVol)
CCI Hérault, Mauguio (34)
[Programme et Inscription](#)

Mardi 31 mars

Découvrez le nouveau modèle EFQM
ESQUESE, Toulouse – 16h45 – 19h30
[Programme et inscription](#)



22, 23 et 24 avril

**Formation certifiante « Ecoconception de service
Numérique »**
CCI Hérault, Mauguio (34)
[Programme et inscription](#)

23 et 24 avril

Université Afterres2050
Solagro, Toulouse (31)
[Programme](#)



22 et 23 avril 2020

Parcours de formation énergie PROREFEI
CCI Occitanie, Blagnac (31)
[Programme et Inscription](#)



18 et 19 juin 2020

Parcours de formation énergie PROREFEI
CCI Hérault, Etablissement de Béziers
[Programme et inscription](#)



14 et 15 octobre 2020

Parcours de formation énergie PROREFEI
CCI Occitanie, Blagnac (31)
[Programme et Inscription](#)



26 et 27 novembre

Parcours de formation énergie PROREFEI
CCI Hérault, Mauguio
[Programme et inscription](#)

VEILLE REGLEMENTAIRE

> Zoom du mois

Actions nationales de l'inspection des installations classées pour l'année 2020

La feuille de route donnée par la ministre de la Transition écologique à l'inspection des installations classées (ICPE) est particulièrement scrutée cette année après l'incendie de l'usine Lubrizol, survenu le 26 septembre dernier. Une action liée au retour d'expérience de cet accident figure parmi les priorités fixées par la ministre de la Transition écologique dans une instruction adressée aux préfets le 31 décembre. Elle avait déjà adressé, le 2 octobre, une instruction post-accident à ces derniers, portant sur les premières mesures à prendre dans les sites Seveso.

Confronter les études de danger à la réalité

Élisabeth Borne annonce un plan d'actions post-Lubrizol pour le début d'année. Mais, sans attendre les résultats des enquêtes administratives et des missions et commissions parlementaires, la ministre demande de diligenter des inspections sur le dimensionnement et la conception des zones de rétention et des conduites d'écoulement des fluides, « tant à l'intérieur de bâtiments que pour les stockages extérieurs ». Il est demandé à l'inspection de confronter les études de dangers à la réalité du terrain afin « d'apprécier l'effectivité des mesures prises pour limiter les conséquences d'un incendie ».

On sait en effet que les capacités de rétention de l'usine Lubrizol n'avaient pas été dimensionnées pour prendre en charge les eaux d'extinction des installations de son voisin Normandie Logistique qui ont flambé en même temps dans le sinistre. De ce fait, les effluents de l'incendie avaient été rejetés dans une darse sur la Seine, ce qui avait justifié le déclenchement du plan Polmar.

Surveillance et la maintenance des canalisations de transport de gaz et d'hydrocarbures

Une deuxième priorité de contrôle porte sur la surveillance et la maintenance des canalisations de transport de gaz et d'hydrocarbures. Une action qui apparaissait déjà dans les priorités l'année dernière. L'instruction fait mention de plusieurs incidents de fuites sur ces installations en se fondant sur l'accidentologie de 2019. La ministre demande des actions d'inspection pour s'assurer que les contrôles demandés soient bien effectués, sans attendre la publication des textes renforçant la réglementation qui ont été soumis à la consultation du public fin novembre. Présentés au Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (CSPRT), ils seront prochainement adoptés, annonce Mme Borne.

Risque accidentel liés aux méthaniseurs

Une troisième priorité porte sur le risque accidentel liés aux méthaniseurs. Leurs exploitants présentent une compétence plus solide dans la maîtrise des émissions polluants que dans les risques d'explosion, révèle le retour d'expérience. « Les inspections menées auront pour objectif de s'assurer que les dispositions requises par la réglementation technique sont effectivement appliquées, y compris celles relatives aux appareils à pression lorsque cela est pertinent », précise l'instruction.

Contrôle des centres de tri des déchets

La quatrième priorité est celle du contrôle des centres de tri des déchets. Au menu des inspecteurs ? La gestion de la traçabilité, la tenue correcte du registre, la bonne utilisation des codes déchets, l'effectivité de la procédure d'acceptation préalable, l'interdiction des mélanges dans le tri « cinq flux », ainsi que le respect des dispositions incendie. « Cette action permettra d'avoir une idée plus précise du panorama des taux de refus de tri par typologie de déchets, des technologies de tri existantes, ou encore du recours aux filières de responsabilité élargie des producteurs (REP), notamment pour les encombrants et meubles », explique la ministre.

3 + 1 actions au choix ...

À ces cinq actions systématiques, chaque région doit ajouter trois actions choisies parmi une liste de neuf thèmes fixés par l'instruction. Ceux-ci portent sur les points suivants : risque accidentel des **éoliennes**, risques du secteur

de la **pyrotechnie**, risques liés à des **coupures d'électricité** sur les sites industriels, importation de **fluides frigorigènes**, vérification du confinement des **substances extrêmement préoccupantes (REACH)**, réglementation du traitement du bois par la **créosote**, émissions de **composés organiques volatils (COV)** et d'oxydes d'azote par le secteur industriel, gestion des situations de **sécheresse** dans les installations industrielles, remblayage des **carrières**. Chaque région devra, en outre, ajouter une action locale aux thématiques d'inspection.

En plus de ces actions spécifiques pour l'année 2020, Élisabeth Borne **rappelle les missions pérennes** qui incombent à l'inspection des installations classées. Outre les visites d'inspection, celle-ci est en effet chargée de l'instruction des demandes d'autorisation, d'enregistrement, de modification ou de cessation d'activité, de l'examen des études (études de risques sanitaires, de dangers, etc.) remises par les exploitants et des analyses effectuées par des organismes vérificateurs, des propositions de mise à jour des prescriptions ou encore de la lutte contre les exploitations illégales.

« J'ai veillé à ce que les effectifs de contrôle de l'inspection des installations classées ne diminuent pas, au niveau national, pour l'année 2020, tant en DDPP qu'en Dreal », rappelle Élisabeth Borne en préambule. Il faut dire que l'accident de Lubrizol a fait ressortir les insuffisances des services de l'État. À cela s'est ajoutée, dans la même période, la publication des statistiques des accidents technologiques pour 2018. Elles ont révélé que les accidents industriels avaient augmenté de 34 % en deux ans, avec une forte contribution des établissements classés Seveso. Et ce, alors que le nombre d'inspections a baissé de 39 % entre 2006 et 2018.

Source : *ActuEnvironnement.com*

[Consulter l'Instruction ...](#)

Avis aux opérateurs économiques sur l'obligation de communiquer des informations sur les substances contenues dans les articles, en application des articles 7.2 et 33 du règlement européen REACH

Le 16 juillet 2019, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a mis à jour sur son *site* Internet la liste des substances candidates à l'autorisation (dite « liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation ») qui comporte désormais **201 substances** listées en annexe de cet avis. La liste candidate, définie à l'article 59.1 du règlement communautaire REACH, identifie des substances extrêmement préoccupantes en vue de leur inclusion éventuelle, à plus ou moins long terme, dans l'annexe XIV du règlement (annexe « Liste des substances soumises à autorisation »).

Les substances incluses dans la liste candidate ne font pas l'objet, à ce titre, d'une interdiction ni d'une restriction et peuvent continuer à être mises sur le marché. Cependant, pour ce qui concerne les substances contenues dans des articles (produits achetés, fabriqués ou vendus), l'obligation de communiquer certaines informations devient applicable. Elle **concerne tout fournisseur d'article**, en application de l'article 33 du règlement REACH et **tout producteur ou importateur d'articles**, en application de l'article 7.2 du règlement REACH.

*N'hésitez pas à contacter votre Conseiller Environnement pour vous accompagner
à mieux maîtriser REACH dans votre entreprise
(définition des obligations applicables à mon site, comment y répondre, ...)*

[Consulter l'Avis ...](#)

Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS II)

Ce décret a pour objet la mise à jour des prescriptions de la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Ce décret transpose pour cela la directive 2017/2102/UE modifiant la directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, dite **RoHS II** (pour Restriction of the Use of certain Hazardous Substances).

Conformément à la directive, il **complète les exclusions du champ d'application** de certains produits pour lesquels la directive précise que ces limitations ne sont techniquement pas possibles et pour lesquels ces limitations n'apporteraient que des avantages environnementaux ou sanitaires négligeables, poserait des problèmes de conformité insolubles ou entraînerait des distorsions de marché. Enfin, le décret **précise les conditions d'exemption des pièces détachées réemployées**, issues d'équipements électriques et électroniques concernées par la réglementation.

[Consulter le Décret ...](#)

>> Dernières publications

Période du 22/11/2019 au 09/01/2020

ICPE - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- [Instruction NOR : TREP1937645J du 31/12/2019](#) Actions nationales de l'inspection des installations classées pour l'année 2020 - **cf. Zoom ci-dessus**
- [Décret 2019-1421 du 20/12/2019](#) (JO n°0297 du 22/12/2019) Procédure juridique : expérimentation de l'enregistrement sonore ou audiovisuel des formalités prévoyant, pour les personnes entendues, arrêtées ou placées en garde à vue, la notification de leurs droits
- [Décret 2019-1352 du 12/12/2019](#) (JO n°0290 du 14/12/2019) ICPE : simplification de la procédure d'autorisation environnementale
- [Décret 2019-1212 du 21/11/2019](#) (JO n°0271 du 22/11/2019) Plateformes industrielles
- [Décision 2019/2010 du 12/11/2019](#) (JOUE n°L 312 du 03/12/2019) Conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) pour l'incinération des déchets
- [Décision 2019/2031 du 12/11/2019](#) (JOUE n°L 313 du 04/12/2019) Conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) dans les industries agroalimentaires et laitières

Déchets - Sites et sols pollués

- [Décret 2019-1451 du 24/12/2019](#) (JO n°0300 du 27/12/2019) Interdiction de certains produits en plastique à usage unique
- [Décret 2019-1431 du 23/12/2019](#) (JO n°0299 du 26/12/2019) Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - **cf. Zoom ci-dessus**
- [Résolution 2019/C 433/19 du 13/09/2019](#) (JOUE n°C 433 du 23/12/2019) Résolution du Parlement européen du 13 septembre 2018 sur une stratégie européenne sur les matières plastiques dans une économie circulaire
- [Résolution 2019/C 433/22 du 13/09/2019](#) (JOUE n°C 433 du 23/12/2019) Résolution du Parlement européen sur la mise en œuvre du paquet « économie circulaire » : solutions possibles pour les questions à l'interface entre les textes législatifs relatifs aux substances chimiques, aux produits et aux déchets

Eau - Air - Odeurs

- [Décret 2019-1520 du 30/12/2019](#) (JO n°0303 du 31/12/2019) Prolongation de l'expérimentation instituant une prise en charge de l'indemnité kilométrique vélo prévue à l'article L. 3261-3-1 du code du travail relative aux trajets effectués à vélo par les agents relevant des ministères chargés du développement durable et du logement ainsi que de leurs établissements publics
- [Arrêté NOR: TRER1935869A du 05/12/2019](#) (JO n°0296 du 21/12/2019) Agrément des laboratoires ou organismes pour effectuer certains types de prélèvements et d'analyses à l'émission des substances dans l'atmosphère

Energie - Bruit

- [Arrêté NOR: TRER2000190A du 03/01/2020](#) (JO n°0006 du 08/01/2020) Validation de 10 programmes dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE)
- [Arrêté NOR: LOGL1935187A du 02/01/2020](#) (JO n°0006 du 08/01/2020) Modification de l'arrêté du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performances énergétiques applicables aux bâtiments nouveaux et aux parties nouvelles de bâtiment
- [Arrêté NOR: TRER1932478A du 12/12/2019](#) (JO n°0289 du 13/12/2019) Identification et mise à disposition de la liste des clients non domestiques perdant l'éligibilité aux tarifs réglementés de vente (TRV) de l'électricité
- [Arrêté NOR: TRER1932481A du 12/12/2019](#) (JO n°0289 du 13/12/2019) Information des consommateurs aux tarifs réglementés de vente (TRV) d'électricité par leur fournisseur dans le cadre de la suppression de leur contrat à ces tarifs
- [Arrêté NOR: TRER1932419A du 12/12/2019](#) (JO n°0290 du 14/12/2019) Précision des modalités de fonctionnement de l'outil de comparaison du médiateur national de l'énergie
- [Arrêté NOR: TRER1932416A du 12/12/2019](#) (JO n°0292 du 17/12/2019) Information des consommateurs aux tarifs réglementés de vente (TRV) du gaz naturel par leur fournisseur de gaz naturel dans le cadre de la suppression de ces tarifs
- [Décret 2019-1320 du 11/12/2019](#) (JO n°0287 du 11/12/2019) Certificats d'économies d'énergie (CEE) - ajustement et prolongation de la quatrième période d'obligation du dispositif
- [Arrêté TRER1934692A du 09/12/2019](#) (JO n°0287 du 11/12/2019) Modification de l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie (CEE) et les documents à archiver par le demandeur
- [Arrêté NOR: TRER1932009A du 21/11/2019](#) (JO n°0273 du 24/11/2019) Fourniture d'électricité : critère de proximité géographique de l'autoconsommation collective étendue
- [Règlement 2019/2013 du 11/03/2019](#) (JOUE n°L 315 du 05/12/2019) Indication, par voie d'étiquetage, de la consommation d'énergie des dispositifs d'affichage électroniques (téléviseurs)
- [Règlement 2019/2014 du 11/03/2019](#) (JOUE n°L 315 du 05/12/2019) Etiquetage énergétique des lave-linges ménagers et des lave-linge séchants ménagers

- [Règlement 2019/2015 du 11/03/2019](#) (JOUE n°L 315 du 05/12/2019) Etiquetage énergétique des sources lumineuses
- [Règlement 2019/2016 du 11/03/2019](#) (JOUE n°L 315 du 05/12/2019) Etiquetage énergétique des appareils de réfrigération
- [Règlement 2019/2017 du 11/03/2019](#) (JOUE n°L 315 du 05/12/2019) Etiquetage énergétique des lave-vaisselles ménagers
- [Règlement 2019/2018 du 11/03/2019](#) (JOUE n°L 315 du 05/12/2019) Etiquetage énergétique des appareils de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe

Environnement - Développement Durable - Nature et paysages

- [Décret 2019-1580 du 31/12/2019](#) (JO n°0001 du 01/01/2020) Organisation et fonctionnement de l'Office français de la biodiversité (OFB)
- [Loi 2019-1479 du 28/12/2019](#) (JO n°0302 du 29/12/2019) Loi de finances pour 2020
- [Loi 2019-1428 du 24/12/2019](#) (JO n°0299 du 26/12/2019) Transports et mobilités
- [Décret 2019-1419 du 20/12/2019](#) (JO n°0297 du 22/12/2019) Procédure accélérée au fond devant les juridictions judiciaires
- [Décret 2019-1381 du 17/12/2019](#) (JO n°0294 du 19/12/2019) Contrôles et sanctions en matière de police de l'environnement
- [Décret 2019-1339 du 11/12/2019](#) (JO n°0289 du 13/12/2019) Expérimentation prévue à l'article 106 de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice
- [Décret 2019-1301 du 05/12/2019](#) (JO n°0284 du 07/12/2019) Contribution du fonds de prévention des risques naturels majeurs au financement de certaines mesures de prévention
- [Protocole du 04/12/2019](#) (JOUE n°L 313 du 04/12/2019) Protocole visant à amender la convention internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique
- [Loi 2019-1270 du 02/12/2019](#) (JO n°0280 du 03/12/2019) Loi du 2 décembre 2019 de finances rectificative pour 2019
- [Règlement 2019/2088 du 27/11/2019](#) (JOUE n°L 317 du 09/12/2019) Publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers
- [Règlement 2019/2089 du 27/11/2019](#) (JOUE n°L 317 du 09/12/2019) Indices de référence transition climatique de l'Union, indices de référence accord de Paris de l'Union et publication d'informations en matière de durabilité pour les indices de référence

Eco-conception - Produits respectueux de l'environnement

- [Règlement 2019/2019 du 01/10/2019](#) (JOUE n°L 315 du 05/12/2019) Exigences d'écoconception pour les appareils de réfrigération
- [Règlement 2019/2020 du 01/10/2019](#) (JOUE n°L 315 du 05/12/2019) Exigences d'écoconception pour les sources lumineuses et les appareillages de commande séparés
- [Règlement 2019/2021 du 01/10/2019](#) (JOUE n°L 315 du 05/12/2019) Exigences d'écoconception pour les dispositifs d'affichage électroniques (téléviseurs, moniteurs...)
- [Règlement 2019/2022 du 01/10/2019](#) (JOUE n°L 315 du 05/12/2019) Exigences d'écoconception applicables aux lave-vaisselle ménagers
- [Règlement 2019/2023 du 01/10/2019](#) (JOUE n°L 315 du 05/12/2019) Exigences en matière d'écoconception applicables aux lave-linge ménagers et aux lave-linge séchants ménagers
- [Règlement 2019/2024 du 01/10/2019](#) (JOUE n°L 315 du 05/12/2019) Exigences d'écoconception pour les appareils de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe

Risques - Sécurité - Santé

- [Décret 2019-1487 du 27/12/2019](#) (JO n°0302 du 29/12/2019) Qualité de l'air au travail, santé et sécurité : fixation des valeurs limites d'exposition professionnelles contraignantes pour certains agents chimiques
- [Décret 2019-1500 du 27/12/2019](#) (JO n°0302 du 29/12/2019) Mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation
- [Avis NOR: TREP1935263V du 24/12/2019](#) (JO n°0298 du 24/12/2019) Avis aux opérateurs économiques sur l'obligation de communiquer des informations sur les substances contenues dans les articles, en application des articles 7.2 et 33 du règlement européen REACH - **cf. Zoom ci-dessus**
- [Décret 2019-1233 du 26/11/2019](#) (JO n°0276 du 28/11/2019) Centres régionaux de pathologies professionnelles et environnementales
- [Instruction DGS/EA2/2019/212 du 01/10/2019](#) (BO Santé n°19/10 du 15/11/2019) Déploiement du Système d'Information Amiante (SIA)
- [Règlement 2019/2035 du 28/06/2019](#) (JOUE n°L 314 du 05/12/2019) Règles relatives aux établissements détenant des animaux terrestres et aux couvoirs ainsi qu'à la traçabilité de certains animaux terrestres détenus et des œufs à couver